

Table ronde - La statistique publique, un bien public original

Jean-Luc HELLER

Merci d'être encore là, prêts à mobiliser votre attention pour cette table ronde. Compte tenu de notre retard sur l'horaire affiché, je vous demande de faire preuve de discipline dans la recherche de l'efficacité et de l'efficience !

Comment va-t-on fonctionner ? Même si cela ne saute pas aux yeux, c'est une table ronde ! Normalement, vous avez déjà vécu ce genre de chose : on est assis sur des fauteuils pas confortables, on ne peut pas prendre de notes, on se passe un seul micro... tout cela pour bien montrer que l'on n'est plus dans les ateliers avec de longues interventions, mais dans ce que l'on veut être un débat conclusif entre nous tous.

Merci aux participants de cette table ronde de tous se retrouver ici. Nous avons voulu la constituer avec des usagers, des utilisateurs, du public (il s'agit d'un bien public) pour débattre avec vous des attributs de « bien public » donnés à la statistique, ce que cela représente pour eux, ce qu'ils voudraient que cela représente, pourquoi cela devrait-il représenter quelque chose pour eux là où ils sont.

Cette table ronde va se structurer autour de ces trois temps. Nos intervenants sont divers, plus ou moins proches ou éloignés, je vais les présenter rapidement.

Christophe Robert, de la Fondation Abbé Pierre. Entre l'Abbé Pierre, Jean-Claude Deville et la statistique, on ne voit pas forcément les connexions très proches, mais Christophe Robert est par ailleurs un utilisateur de la statistique publique et participe aussi à une commission du Cnis, qui a été cité plusieurs fois dans la journée.

Florence Jany-Catrice, les habitués de ces colloques l'ont déjà entendue. Elle est économiste. Elle vient de Lille. Dans la sphère des rapports entre statistiques, économie, utilisation des statistiques, elle a sans doute beaucoup de choses à nous dire.

Christian Dufour, n'est certes plus à l'Ires, mais il nous expliquera son bilan au sein de cet institut de recherche qui, dans la création des instituts de recherche destinés à assurer le pluralisme en matière d'études, était connoté « syndical ».

Denis Durand, vous le connaissez, il représente la confédération CGT au bureau du Cnis. Il est aussi investi dans les actes dont on a parlé ce matin. Je

l'interpellerai plus précisément sur le fait que dans la discussion au sein de l'Insee ou au sein des syndicats de l'Insee, l'on peut avoir certains points de vue sur ce qui est nécessaire, utile, possible, intéressant pour les usagers, notamment les salariés, mais la confédération et les salariés ont dans leur ensemble peut-être un autre point de vue qui n'est pas spontanément celui-là et qui mérite d'être confronté. Comment se passe cette confrontation ? Cela pourra nous être utile.

Un usager, un média, nous l'avons en la personne de Laurent Mauduit de Médiapart. A travers son parcours professionnel, il suit les questions statistiques depuis longtemps. Dans la discussion, il pourra intervenir non pas pour reproduire le dialogue statisticien/journaliste auquel on assiste beaucoup, mais plutôt pour nous expliquer comment lui, en tant que médiateur, utilisateur de données statistiques, dans un débat auquel la presse contribue d'une manière ou une autre il se situe par rapport à ces données, quels en sont les usages ? Quels sont les usages qu'il peut observer dans le contexte politico-économique, social actuel qu'il peut observer ?

Enfin, le dernier mot reviendra à François Guillaumat-Tailliet pour nous présenter les conclusions de ce colloque au nom des organisateurs.

Je cède la parole à Christophe Robert sur la question qui est adressée à tous : à savoir que l'on vous parle d'une statistique publique comme d'un bien public, le public, c'est vous à travers vos associations, vos activités, mais en réalité, qu'est-ce que cela représente ?

Christophe ROBERT

Bonsoir à tous. Je suis sociologue de formation, j'ai en charge la production d'un rapport sur l'état du mal logement en France que nous produisons annuellement depuis maintenant 16 ans, qui tente d'établir une évaluation des politiques publiques en matière de logement et qui a aussi une fonction de révélateur de sujets qui ne sont pas traités politiquement, parfois médiatiquement, d'autres fois par la statistique publique. On est un utilisateur loin d'être loin !

Dans le domaine du logement, nous figurons parmi ceux qui sont à l'affût et en attente de statistiques plus fines, plus territorialisées, plus fréquentes, permanentes. C'est un enjeu majeur pour nous. On

peut dire « loin » car je ne suis pas statisticien et c'est vrai, je ne le suis pas et je compte bien sur les statisticiens pour garder cette indépendance et cette capacité de produire la connaissance dont nous avons besoin pour agir convenablement.

Pourquoi ? Je ne vais pas vous raconter ce qu'est la fondation Abbé Pierre, mais ce qu'il a fait naître il y a vingt ans. L'Abbé Pierre disait « *on donne à manger à des gens qui sont en difficulté, on donne des toits à des gens en difficulté, néanmoins, le secteur associatif n'aura jamais la capacité de répondre à l'ensemble des situations d'exclusion que produisent nos sociétés modernes.* » Il faut donc comprendre pourquoi nous en sommes là et tenter d'inverser les choses par le biais d'interpellations politiques, auprès des citoyens pour peser dans le débat politique.

A ce titre, la question de la connaissance statistique des phénomènes de mal logement est fondamentale. Je sais quel est le débat autour de l'Insee mais aussi d'autres producteurs de statistiques publiques quant à l'appauvrissement, l'affaiblissement ou les inquiétudes que vous évoquiez dans cette même salle tout à l'heure et qui nous inquiètent beaucoup.

On nous dit régulièrement que grâce au droit au logement opposable et aux outils de connaissances, les phénomènes de mal logement territorialisés vont nous permettre de savoir qui est mal logé, où, quel a été le parcours de ces mal logés. Certes, nous travaillons à établir des grilles pour connaître ces situations-là à travers la mise en oeuvre d'une loi, d'un dispositif institutionnel. Mais attention, ça n'a rien à voir avec la statistique publique.

Par exemple, le droit au logement opposable dans chaque département, depuis 2 ans, 200 000 personnes se sont manifestées car elles sont mal logées dans ces dispositifs. Cela renvoie au suivi d'une politique publique, mais pas à une lecture de la vérité car ce droit au logement opposable dans l'état actuel de la politique du logement ne peut être mis en oeuvre car nous n'avons pas les logements à proposer en face. Le droit ne suffit pas, il est important, il protège les plus faibles, mais il ne suffit pas à faire construire les logements. Ce ne sont pas les juges qui construisent les logements.

Comme les logements manquent, certains départements adaptent ceux qu'ils vont faire rentrer dans le dispositif en fonction de l'offre de logements qu'ils ont à proposer au bout. La statistique qui est issue du ministère du Logement à travers la mise en oeuvre du droit au logement opposable est le reflet de l'activité politique. C'est la raison pour laquelle il nous faut de par le travail de l'Insee, cette

connaissance du mal logement qui est dénuée de toute considération politique, de mise en oeuvre institutionnelle, etc. C'est fondamental. Il peut y avoir des regroupements entre la production statistique publique d'un côté et la connaissance que nous permet la mise en oeuvre d'un certain nombre de dispositifs, de lois ou d'enquêtes ponctuelles menées sur certains territoires, des connexions sont à établir. C'était l'objet d'un point d'une des tables rondes, cela paraît fondamental mais nous tenons absolument à ce qu'il y ait une statistique publique sur la question du mal logement, sur les problèmes que rencontrent nos concitoyens en matière de logement et qu'elle reste totalement indépendante et couvre l'ensemble du territoire.

Les difficultés financières que rencontre la statistique publique aujourd'hui nous inquiètent quant à la fréquence de ces études. Je pense à l'enquête nationale logement qui semble s'étendre entre deux enquêtes. C'est préoccupant. Il en est de même sur la qualité de l'enquête. Je crois que l'échantillon est de 40 000 ou de 45 000, il y a eu des tentations de le réduire alors que la volonté était plutôt d'en faire des extractions territoriales.

Ceci est un sujet d'inquiétude majeure. Pourquoi ? Parce que l'on a besoin de vérifier comment évoluent les choses dans le temps. Dans l'emploi, on le fait, pas dans le logement. Aujourd'hui, l'on est incapable de savoir quel a été l'effet de la crise économique de 2008 sur la question du logement. On n'a pas d'indicateurs. Peut-être fais-je erreur, mais je regarde attentivement ce qui sort et aujourd'hui, comme pour la pauvreté, l'on se réfère à des données issues d'il y a deux ou trois ans, antérieures à l'impact de la crise.

Or, une politique qui répond à l'exclusion que peut produire une crise financière, économique, puis sociale doit pouvoir intervenir très vite. C'est fondamental quant à la capacité d'apporter une réponse rapide.

Derrière cela, il y a un enjeu politique. On présente notre rapport sur l'état du mal logement en France chaque année le 1^{er} février, date d'anniversaire de l'appel de 1954 de l'Abbé Pierre, l'an dernier, le ministre, Benoît Apparu était présent. Il a indiqué : « *Merci à la Fondation Abbé Pierre, vous nous apportez des éléments de connaissance, vous nous interpellez, vous nous faites bouger, mais sur la question de la statistique liée au mal logement, j'aimerais que l'on y regarde de plus près.* »

On a eu des débats de ce genre avec les médias, avec l'opposition, avec le diagnostic produit par la

Fondation Abbé Pierre. Récemment l'Insee vient de produire un Insee Première sur la quantification du mal logement qui revient à quelques écarts près sur les mêmes statistiques que la Fondation Abbé Pierre présentait, à savoir 3,5 millions de mal logés dans notre pays. Cela fait plusieurs années que nous le disons. Le ministre avec qui j'ai débattu il y a 15 jours sur ce sujet me disait : « *Finally, on n'était pas si loin de ça* », ce à quoi je lui ai répondu : « *Monsieur le ministre, cela fait des années que je vous dis que nous ne produisons pas de statistiques publiques.* » Les indicateurs que nous mettons en avant pour parler de la situation du mal logement dans notre pays sont des données produites par la statistique publique que nous avons agrégées pour les présenter dans un ensemble, pour que la catégorie des « mal logés » existe alors qu'elle n'existait pas en tant que telle ailleurs que là où la Fondation Abbé Pierre voulait bien l'exposer.

Le décalage est vraiment énorme. Depuis, l'Insee a mené ce travail (je l'en remercie) pour quantifier. C'est maintenant considéré comme une statistique publique. Tant mieux, ça l'était déjà...je n'arrêtais pas de dire aux journalistes : « *Arrêtez de croire que nous voulons exagérer.* »

Tout cela pour dire que c'est fondamental, que cela ne fait pas tout. Maintenant que j'entends que l'on s'accorde à dire qu'il y a 3,5 millions de mal logés, on voit que cela représente 5 % de la population. C'est comme le chômage incompressible, ce n'est pas tant que ça. Cela ne fait pas tout bien sûr, mais c'est déjà un levier considérable pour mener un combat, pour rendre visible ce qui ne l'est pas. En matière de mal logement, nous souffrons de l'invisibilité d'un phénomène majeur, qui pénalise durablement beaucoup de nos concitoyens. C'est bien grâce à la statistique publique que l'on pourra sans doute mener ce combat en l'utilisant comme un levier majeur.

Jean-Luc HELLER

Christophe est intervenu sur les manques, sur les attributs de qualité sur la dimension temporelle, la répétition d'une opération. On est déjà dans les revendications, dans les axes de travail. Il faudrait engranger un point sur la labellisation et la complémentarité. Il vient d'expliquer comment une construction de chiffres autour d'une catégorie s'imposait, mais cela s'est fait à la suite de deux mouvements complémentaires : labellisation de qualité statistique (Insee première) et en même temps, soyons lucides, s'il n'y avait eu que cela sans les dizaines d'années de rapports, de travail

d'organisations qui ont avancé là-dessus ou fait émerger cette catégorie avant qu'elle ne soit construite, ou bien le label n'aurait pas eu lieu ou bien il serait tombé à plat s'il avait eu lieu spontanément.

Je cède la parole à Florence.

Florence JANY-CATRICE

En tant qu'universitaire, je fais un usage non négligeable des statistiques dans divers domaines de recherche sur la qualité et la quantité d'emplois dans un secteur sur lequel je vais m'attarder quelques minutes : le secteur des services à la personne. J'utilise aussi des grands agrégats économiques lorsque je m'intéresse à la question du produit intérieur brut et à la croissance économique ou encore lorsque je m'intéresse à ce que pourrait être la santé sociale de territoires comme les régions en France.

Je le fais en adoptant une posture constructiviste qui identifie un certain nombre de rapports sociaux qui sont au cœur de l'élaboration des concepts et de la statistique. Tout ce qui a été dit sur le mal logement à l'instant est symptomatique de la manière avec laquelle des groupes sociaux peuvent porter ou aider à élaborer des concepts.

Il est important d'adopter cette posture pour au moins trois raisons.

D'abord, la statistique est un moment-clé de la fabrique de la réalité sociale, je ne vous l'apprendrai pas. C'est un élément-clé dans la construction des jugements collectifs que nous nous faisons de ces réalités. Les inégalités augmentent-elles ou pas ? Si la statistique ne nous le dit pas, qui le saura ? Le chômage est-il contenu ? Quel est son niveau ? Notre région est-elle en bonne santé sociale ? Nos modes de vie sont-ils soutenable ? Etc. On voit l'importance d'avoir un soutien statistique dans cette production de nos jugements collectifs autour de questions-clés.

Ensuite, nos sociétés sont devenues très friandes de données quantifiées. Sans doute cela a-t-il à voir avec le format qui permet une diffusion rapide et nous aimons l'instantanéité dans nos sociétés.

Enfin, dote-t-on trop souvent la statistique d'un caractère qui est parfois illusoirement scientifique à un caractère apolitique ? L'argument statistique devient souvent l'argument suprême contre lequel on n'a plus de marges de manœuvre dans les débats.

Ces trois raisons rendent évidente cette posture constructiviste qui vise à déconstruire (pas à détruire), pour essayer de réfléchir aux conventions qui ont amené à ce qu'à un moment du temps, on élabore des concepts et éventuellement des statistiques qui les accompagnent.

Je suis utilisatrice de données. Je vais prendre deux exemples sur l'emploi et le travail dans les services à la personne et un sur le PIB.

Dans mes travaux, je m'intéresse plutôt à des emplois peu ou pas qualifiés, souvent tenus par des femmes. Plus récemment, je me suis intéressée à la question des services à la personne. Je pourrais faire état auprès de vous d'un certain nombre de difficultés à rendre compte des niveaux d'emplois, de la création de l'emploi et encore plus de la qualité des emplois dans le secteur qui s'appelle « les services à la personne » en insistant en particulier sur les vertus heuristiques de l'analyse d'un tel secteur pour la statistique tellement les formes d'emplois qui s'y développent sont jusqu'ici peu captables par la statistique publique. C'est dans les services à la personne que l'on trouve le plus de multi-activités, le plus de multi-employeurs, que l'on trouve des miettes d'emplois, d'ailleurs cela nous interroge sur ce qu'est un emploi dans ce secteur d'activité et interroge aussi la statistique. Je pourrais m'arrêter là.

Je pourrais aussi ajouter que la construction de ce secteur est aussi le fruit d'un coup de force politique puisqu'il regroupe contre l'histoire, contre les trajectoires institutionnelles, les nomenclatures et contre une partie des acteurs du champ des activités très disparates. En effet, on trouve dans ce secteur d'activité : l'aide à domicile auprès de personnes dépendantes et le coaching sportif pour les cadres supérieurs en manque de sécurité...!

Difficile de capter cela dans les statistiques. Cela rend la tâche des comptes du chiffre très délicate et entretient des controverses. A-t-on créé 100 000 emplois depuis 2005 comme l'annonce un nouvel acteur, qui n'a pas été identifié comme un acteur producteur de statistiques, diffuseur de statistiques que sont les nouvelles agences nationales promues par le *New Public Management* ? Cela entretient aussi un goût assez immodéré pour le recours aux sources administratives. Aucune nomenclature ne capte tout ce que contient le secteur des services à la personne dont on connaît les limites quand elles sont détournées de leur usage premier, cela a été dit dans des tables rondes, il faut le rappeler, et qu'elles sont

utilisées pour produire normalement des effets de connaissance, voire des effets d'intelligibilité.

Dans quelle mesure la statistique publique doit-elle ou non valider ce type de création politique en mettant à disposition avec parfois des coûts énormes des dispositifs type Kit service, Nova (dont on attend toujours les résultats) ? Pourtant, les données datent de 2008... On observe surtout une vraie reprise en main par des agences nationales issues du *New Public Management*, ici l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), sur cette statistique. Les remontées administratives qui passaient auparavant par la Dares passent maintenant par cette ANSP qui produit la statistique et qui est en même temps évaluée à l'aulne de sa capacité à avoir créé des emplois ou d'avoir été en capacité d'en créer. La performance de l'agence est dissoute dans l'évaluation du plan Borloo. Evaluer la performance de l'agence et évaluer l'efficacité ou la politique du plan Borloo, c'est la même chose et vice versa.

Intellectuellement, sans doute a-t-on intérêt à distinguer évaluation des politiques publiques et indicateurs des performances, mais il me semble que dans le *New Public Management*, des dispositifs concrets sont mis en place pour entretenir la confusion, voire la consolider.

L'autre usage est celui autour des nouveaux indicateurs de richesse. Je ne poserai pas la question : pourquoi cette question des nouveaux indicateurs de richesse car il y a encore deux ou trois ans, nous étions sur une posture très défensive. J'aurais dû me justifier sur les raisons de ce champ de recherche, etc. On l'a vu avec le coup de force du Président de la République et de la commission Stiglitz, cette question est devenue quasiment banale.

Après dix ans de travaux sur ces questions, j'ai pris conscience de l'importance à ne pas découpler la question production de ce type d'indicateurs centraux et importants des conditions sociopolitiques dans lesquelles ces indicateurs sont élaborés. Il faut réussir une complexe alchimie entre réussir à avoir une discussion internaliste et externaliste sur ces questions.

Je m'explique. Lorsque Jean Gadray et Dominique Meda présentaient leurs travaux au début des années 2000 auprès de l'Insee ou dans d'autres instances, ils étaient taxés de doux rêveurs ou de dangereux révolutionnaires. Ce n'est plus le cas. Il est étonnant de voir comment la commission Stiglitz

a fourni une légitimité autour de questions et de travaux jusqu'alors assez peu considérés.

La commission Stiglitz a objectivé un certain nombre d'écoles de pensées qui vont des travaux des capacités de Sen jusqu'à ceux subjectivistes de Kahneman. Cette « objectivation » (je reprends les termes d'André Orlean) « *étant ce qui permet de mettre fin au processus d'interrogation stratégique sur ce qu'autrui pense sur la qualité et sur ce qu'il pense que les autres pensent d'elle* ». C'est ça l'objectivation et c'est le coup de force de ce qu'a réussi à faire la commission Stiglitz. C'est un coup de force en même temps très symbolique et très intéressant.

Dans le même temps, la commission Stiglitz a renvoyé à une phase aval de ses travaux tout ce qui concernait des débats citoyens et démocratiques sur ce qu'elle avait produit. Ce qui me pose problème, ce n'est pas qu'elle ait travaillé en chambre sur des questions qui sont pourtant fondamentales, mais que les membres eux-mêmes de cette commission aient pu énoncer dans le journal le Monde de juillet 2009 : « *nous avons réfléchi au monde que nous voulons* ».

Je m'interroge sur la capacité de réfléchir au monde que nous voulons. Je renvoie aux conditions sociopolitiques d'élaboration de ce type d'indicateur alors même que c'est une commission qui a travaillé en chambre, sans aucune audition, d'aucune catégorie d'expertise, y compris ordinaire, que ce soit et qui a renvoyé en aval ce type de débat...mais ce n'est pas tout. La conférence nationale sur les indicateurs du développement durable du 20 janvier 2010, et plus encore la réunion du Cnis sur les préconisations du rapport Stiglitz et les suites de l'Insee, sont étonnantes.

Pour y avoir siégé, le rapport Stiglitz apparaît cette fois comme l'alpha et l'oméga de toutes les réponses qui peuvent être données omettant que la caractéristique centrale des travaux est d'avoir travaillé en chambre au contraire de nombreux rapports antérieurs (rapport Muet, travaux du Cese, etc.) qui s'étaient appuyés sur un certain nombre d'auditions et qui avaient ouvert un certain nombre de controverses. Laurent Jeanneau citait tout à l'heure Jean Gadray, qui lui-même écrivait sur son blog « *cela s'est fait pour le meilleur puisque la commission Stiglitz a par exemple permis de légitimer la production de comptes de ménages par catégorie de population* », c'est sans doute une très grande avancée.

Cela s'est fait aussi pour le « moins meilleur » vais-je dire. On va adosser des enquêtes subjectives à des

données observées dans le cadre des enquêtes budgets/temps. Dans ces prochaines enquêtes, il y aura un recueil direct en même temps que le temps passé aux différentes activités pour capter le « *degré d'utilité qui a été retiré de l'activité mesurée par ce jugement de type subjectif : ce moment de la journée a-t-il été pour vous agréable ou pas ?* »

C'est dans la veine de travaux subjectivistes utilitaristes de Kahneman qui ne sont pas déconstruits ni interrogés. Ainsi, des indices de satisfaction ou de bien-être vont émaner de ces collectes. Ce qui m'importe est de ne pas découpler les questions de la mesure des questions sociopolitiques dans lesquelles ces mesures ont été élaborées ni non plus des usagers. Je n'arrive pas à faire une dichotomie entre la production et l'usage politique qui en sera fait. Il est trop facile pour les scientifiques de se laver les mains des usages qui seront faits derrière. Ma question est de savoir quel usage politique sera-t-il fait si ce qui ressort de ces enquêtes est que l'on est très satisfait quand on est devant un match de foot...?

Jean-Luc HELLER

J'enchaîne tout de suite en donnant la parole à Christian Dufour.

Christian DUFOUR

J'ai quitté l'Ires, il y a quelques semaines, mais j'y suis resté près de...1 480 semaines !

L'Ires est né en 1982. Sa naissance a été retardée par le fait que les syndicats français qui étaient en charge de la création de l'Ires voulaient éviter à tout prix que cet institut affaiblisse le poids de la statistique publique. Il ne s'agissait pas du tout de mettre en cause la statistique publique en créant un autre lieu, qui serait un lieu de production. On n' imagine pas que cette menace eut été extrêmement violente car au début l'Ires devait compter...une dizaine de chercheurs. Cela ne semblait pas menacer immédiatement la survie de l'Insee. Du coup, les chercheurs se sont consacrés à autre chose qu'à produire de la statistique.

Dans la situation de l'Ires, on est à la charnière entre le travail de chercheurs, la demande sociale exprimée par les organisations syndicales, des producteurs de recherche et des statistiques en particulier. Une des particularités de la France en la matière est que les syndicats français ne sont pas producteurs de statistiques, ce qui les différencie de bon nombre de leurs collègues étrangers. J'ai fréquenté pendant des années une commission annuelle européenne sur les négociations salariales,

au sein de la CES, les collègues des autres pays arrivaient avec des données sur les salaires produites par les syndicats. Moi, j'arrivais avec des données produites par l'Insee. Cela modifie la nature des données de beaucoup de points de vue et considérablement l'échange entre « experts » puisque l'origine des données n'est pas la même.

Il faut s'interroger sur cette abstention syndicale en matière de production de données car la participation au sein du Cnis qui est importante, vivante, masque peut-être une absence de prise de responsabilité des organisations syndicales dans la production de données qui les concerne directement.

Il existe une réelle question en France sur la production des données sociales qui est posée par cette attitude et cette situation institutionnelle. En même temps, nous sommes dans un moment intéressant où il semble, si j'ai bien compris le texte de loi et les débats qui ont eu lieu en France, que la représentativité des syndicats va être mesurée par des élections qui font l'objet d'une collecte assurée par des statisticiens. On n'est pas dans le cadre de la représentativité de nature politique ou des scrutateurs vont compter les bulletins, il y aura de l'intermédiation.

Une question est intéressante du point de vue pratique et théorique : comment passe-t-on du comptage de l'appréciation, de l'évaluation, des résultats des élections en comité d'entreprise à la production d'une autre donnée qui est celle de la légitimité représentative à travers la collecte de données identiques ? En tant que sociologue, cette question m'interroge. Je suis très intéressé de voir comment la pratique va la résoudre car c'est sans doute la pratique qui va la résoudre, mais cela ne se fera sans doute pas sans contradiction.

Je veux souligner cette situation paradoxale en France d'un syndicalisme qui n'est pas producteur de ses propres données, qui est très demandeur de données en la matière à tel point où sur les militants syndicaux en France, les données disponibles sont produites par la puissance publique, la statistique publique avec ses qualités, ses défauts, sa proximité, son éloignement de la réalité du terrain.

Une réflexion est à mener là-dessus d'autant qu'elle peut sans doute aboutir à une proposition de stratégie. J'ai le sentiment que dans un moment où la statistique publique est un peu menacée, l'éventualité d'une co-production de données, en particulier dans le domaine social, n'est pas complètement à exclure. On l'a fait à l'intérieur de

l'Ires avec la Dares. En 1995, on a fait une enquête sur les comités d'entreprise (c'est très vieux, je regrette que cette enquête n'ait pas été renouvelée). Elle a été menée du début à la fin avec un comité de pilotage où siégeait l'ensemble des organisations syndicales, ce qui semblait infaisable quand on a commencé, mais les organisations syndicales ont travaillé ensemble avec les chercheurs et les statisticiens. Le taux de réponse au questionnaire était supérieur à 95 %. On n'a pas à être honteux de ce résultat. Les résultats que l'on a produits étaient robustes non seulement en termes de qualité de la statistique elle-même, mais robustes aussi en termes d'utilisation. Il est vrai que les demandeurs sociaux étaient à l'origine de la production même de la statistique mais en partie de l'interprétation, ils en étaient aussi les utilisateurs bien plus aisés. C'est là une piste de travail.

A l'opposé de la production de statistiques, j'ai passé mon temps à faire des enquêtes de terrain et à me réjouir de l'existence de statistiques solides. Plus l'on fait du terrain, plus l'on a besoin de références solides, mais en même temps, on devient exigeant à l'égard de ces statistiques car ce que l'on tente de théoriser à partir du terrain n'est jamais calé sur les résultats statistiques. Il y a toujours un retard statistique qui demande à être corrigé.

La co-production entre chercheurs et statisticiens, qui ne sont pas des statisticiens, me semble être un manque fort. Dans une stratégie de consolidation de la statistique publique, une piste est sans doute à explorer. Elle consiste à mettre plus les chercheurs, ceux qui ne sont pas statisticiens, dans la boucle de la production de la statistique. Cela demande une initiative de la part des gens de la statistique plus forte que de la part des chercheurs tout simplement parce que la constitution sociale des corps sociaux en France est telle que les statisticiens représentent une force que les chercheurs ne représentent pas. C'est encore vrai aujourd'hui. La capacité d'initiative institutionnelle est vraisemblablement plutôt de leur côté.

Jean-Luc HELLER

Après avoir écouté trois « catégories » d'utilisateurs (Fondation-ONG, institut syndical, universitaire), on se rend compte que l'on est largement au-delà d'une relation client/fournisseur telle qu'elle pourrait se dessiner, voire même de fournisseurs de matières premières pour les utilisateurs. Dans la richesse des interpellations des demandes, cela touche à la production, à la co-production, à l'interrogation des nomenclatures des catégories et à la contribution (ce

n'est pas nouveau). C'est confirmé et illustré dans l'actualité. Cela touche à la production, à l'utilisation des catégories et à leur mise en cause et au contexte de l'évaluation des politiques. Denis, tu es presque directement interpellé !

Denis DURAND

Cela fait une dizaine d'années que je participe plus ou moins intensément aux travaux du Cnis. J'avais un modèle un peu naïf, celui du nid avec les oisillons ouvrant le bec et piaillant : « *On veut des données !* » Maman Insee et papa Service statistique publique venaient nourrir les oisillons. Ce modèle est en partie vrai, il rend compte d'une partie de la réalité : on veut un taux de pauvreté ne datant pas de trois ou quatre ans, des statistiques régionales sur le surendettement, une enquête logement avec un échantillon large, mieux connaître les inégalités de revenus -de ce point de vue, des progrès sensibles ont été faits ; on veut savoir d'où viennent les profits et les pertes des banques à travers l'analyse des différents métiers. Ce sont des thèmes régulièrement évoqués par les utilisateurs de statistiques, en particulier au Cnis.

Mais autre chose est peut-être plus important, ce que Christophe Robert a mis en évidence : la qualité du service statistique publique est un enjeu de la vie sociale en lui-même qui nous intéresse en tant que syndicats. Je prends l'exemple de la CGT. Depuis l'extinction de l'indice des prix CGT, je ne crois pas que nous soyons producteurs de statistiques. En revanche, dans un domaine qui nous intéresse tout particulièrement, stratégique pour l'action syndicale, à savoir celui de l'emploi et du chômage, nous avons fait deux choses en particulier en tant que confédération.

Tout d'abord, il y a quelques années, on a établi une cartographie détaillée de toutes les sources statistique publique existantes en matière de connaissance du marché du travail, de l'emploi, du chômage, de tout ce qui y est lié, sous forme d'une brochure et d'un CD-Rom, avec la participation active de statisticiens professionnels syndiqués, en activité ou en retraite. Cet outil était destiné aux organisations de la CGT, aux militants, pour qu'ils puissent accéder plus facilement aux données, qu'ils connaissent leur existence.

Un deuxième travail a ensuite été renouvelé à cette occasion, consistant, à partir des sources de statistique publique, à élaborer notre propre concept d'exclus économiques du travail salarié. Nous avons fait partie de ceux qui disent depuis longtemps que compter les demandes en fin de mois n'est pas

connaître le nombre de chômeurs. Il y a bien d'autres choses. Il faut aller plus en profondeur dans les informations disponibles. Et, à partir de celles-ci, on peut mettre en évidence des statistiques intéressantes, montrer que le nombre d'habitants du pays touchés par le chômage est bien supérieur à celui qu'affichaient à l'époque les gouvernements quand communiquait sur le sujet.

Tel est ce qui s'est passé il y a quelques années.

Là-dessus, est arrivée la crise que tout le monde a plus ou moins vécue ici. Je n'en rappelle pas tous les épisodes. Certains se sont déroulés au Cnis, avec le rapport Foucault et les recommandations qui s'en sont suivies, en partie mises en application.

De ce point de vue, je pense que nous avons contribué, avec beaucoup d'autres qui se sont exprimés dans ce domaine, à faire évoluer les termes du débat public.

J'en veux, si ce n'est pour preuve, du moins pour présomption, un éditorial des *Echos* d'il y a une dizaine de jours, qui contredit un peu ce qui a été indiqué ce matin. L'auteur dit : "*On a un gros problème ; maintenant, le chiffre officiel du chômage, ce n'est pas la catégorie A mais les catégories A, B, C*". Cela ne nous arrange pas. Il va falloir continuer le combat pour revenir aux pratiques antérieures. Nous sommes dans un affrontement permanent sur les questions statistiques. Ce n'est pas nécessairement pour nous surprendre, nous, syndicats. Nous avons une certaine conception d'un combat pour défendre des intérêts, une certaine conception de la société.

De ce point de vue, on pourrait dire : "*Vous voulez instrumentaliser le système statistique publique pour qu'il puisse vous fournir des arguments*". Je ne le pense pas et, ce, pour une raison de fond. Pour nous, et je pense que c'est vrai pour l'ensemble du mouvement syndical, le service statistique publique est lui-même un enjeu. Nous avons besoin d'un bon système public de statistique. Nous ne pensons pas que l'intérêt du monde du travail soit un système statistique réagissant comme une boule de flipper : une fois le Medef, une fois la CGT, une fois le gouvernement. Nous avons besoin d'un système statistique publique fort, indépendant, mais pas dans n'importe quel sens du terme. Il faut qu'il soit capable de résister aux pressions, aux aléas, d'où qu'ils viennent, ce qui n'est pas évident avec le gouvernement que nous avons aujourd'hui.

Cela signifie que le combat pour le statut professionnel des statisticiens, sa modernisation dans la société contemporaine, est aussi un combat

syndical intéressant non seulement les syndicalistes de l'Insee, mais aussi les confédérations.

J'en terminerai en disant que cela apporte de l'eau à mon moulin quand je répète souvent que, à mon avis, une statistique indépendante n'est pas une statistique aseptisée, coupée du monde extérieur, enfermée dans une tour d'ivoire, un peu comme -je vais créer un peu de polémique- l'Autorité de la statistique publique. Nous considérons que l'indépendance du système statistique doit reposer non pas sur une coupure vis-à-vis du reste de la société, mais sur des interactions intenses dans des instances comme le Cnis et d'autres. Ce type de fonctionnement a plutôt fait ses preuves en matière de défense du respect de l'indépendance du système statistique et de la qualité de ses productions.

Jean-Luc HELLER

Nous venons de parler de la statistique comme enjeu de la vie sociale. Peut-on en parler comme enjeu de la vie démocratique, au même titre que la presse indépendante ? Laurent Mauduit veut-il réagir sur ce point et prendre un peu de temps ? Nous donnerons la parole à l'auditoire immédiatement après pour des questions ou des réactions.

Laurent MAUDUIT

Je n'ai pas *a priori* de qualité pour être à cette tribune car je ne suis pas statisticien, je ne suis pas économiste, en tout cas je ne revendique pas cette qualité, même si j'ai dirigé le service économie de *Libération* avant d'être à *Médiapart*. Je suis journaliste.

Je vais vous amener dans une réflexion de biais en vous parlant de mon métier. Ce sera une façon de vous faire réfléchir au vôtre.

En vous regardant, je me mets à rêver d'une assemblée de journalistes qui réfléchit éthique, règles professionnelles, déontologie ; en clair, qualité d'une information libre, indépendante et honnête ! Je vous inquiète. Cela n'a pas lieu, pour une raison très forte qui touche à vos débats.

Comment vous dire ?

Le plus jeune intellectuel du moment a plus de 90 ans, Stéphane Hessel. Dans son livre, *Indignez-vous*, on y trouve un rappel formidable pour nous journalistes, peut-être pour vous aussi, statisticiens : lorsque les résistants font le programme du Conseil National de la Résistance, en dehors des mesures d'urgence de lutte contre les nazis, les deux premières mesures sont la liberté d'association et la liberté de la presse, rupture du lien de connivence

entre l'Etat, les puissances financières et la presse. C'est l'acte fondateur d'une démocratie. Il n'y a pas de vraie démocratie sans information libre et indépendante.

Dans la culture française, c'est assez peu présent. Ça l'est fortement dans la culture libérale au sens politique du terme anglo-saxon. Vous connaissez la fameuse phrase du troisième président américain Thomas Jefferson : "*Si j'avais à choisir entre un pays qui a un gouvernement et pas de presse et un pays qui n'a pas de gouvernement mais une presse, je choisirais la presse*".

En clair, la presse, c'est comme vous, statistique publique, un bien commun. Il n'y a pas de démocratie sans information honnête et rigoureuse. C'est le sens de mon message. Je trouve que nous, presse indépendante et statisticiens indépendants publics, aurions intérêt à former une sorte de GIE démocratique. Nous avons des logiques communes qui sont la défense de la démocratie. Mon métier a été terriblement abîmé. Pour quelle raison ? Ma conviction est que l'ambition des résistants, de ce programme du CNR qui s'appelait, dans les réseaux du sud de la France, *les jours heureux* -c'est un beau programme !-, cette ambition a été dévoyée. L'histoire de la presse sur le demi-siècle est celle-là. Cela a été une normalisation économique. La singularité de l'histoire de la presse française est qu'ont racheté des journaux d'information des actionnaires dont la presse n'était pas le métier : c'étaient des marchands de canons. Vous connaissez l'histoire. De la normalisation économique a découlé une normalisation éditoriale.

J'attire votre attention sur un point : de toutes les grandes démocraties, la France est le pays où, en termes d'information économique, la démocratie est la plus bancal, parce qu'il n'y a pas d'information économique honnête indépendante. Je vous renvoie à la révolte déontologique majeure de la rédaction des *Echos*, qui n'est pas une rédaction frondeuse, et qui considérait qu'il y avait conflit d'intérêt majeur à ce qu'un industriel, 7^e fortune mondiale, rachète un journal dont le métier est l'information économique, sans parler du lien de connivence politique entre cet industriel et le chef de l'Etat ! On est à l'inverse d'une culture libérale.

Pourquoi vous dire cela ? Pourquoi vous inviter à réfléchir à ce en quoi ma profession a été abîmée ?

J'ai toujours une relation de proximité et de bonheur dans le travail, notamment avec les gens de l'Insee, mais pas seulement. Mais j'ai le sentiment que ce qui a abîmé ma profession a en partie détérioré la vôtre,

d'autres façons parfois. Je commence à prendre de l'âge. J'ai un souvenir de l'univers intellectuel dans lequel j'étais en tant que jeune journaliste, à la fin des années 70. Il existait un service public statistique terriblement fort et, adossés à cet appareil statistique, des lieux de débat public.

À cette époque, je me souviens du bonheur qu'il y avait à discuter parce qu'il existait des points d'appui de débat collectif entre l'Insee et la direction de la Prévision, c'était un lieu de débat formidable ! Il y avait des gens du PC, des Rocardiens... Ce n'était pas totalement aseptisé. C'étaient des lieux d'expertise sur la base de réalités incontestables. Cet univers s'est fortement abîmé : la DP n'est plus ce qu'elle était autrefois, des organismes ont disparu, le Cerc et d'autres. C'est votre histoire et c'est celle que j'ai chroniquée en tant que journaliste. J'ai annoncé la suppression du Cerc lorsque j'étais à *Libération*. J'ai vécu cette histoire de manière dramatique. Pourquoi ? Parce qu'il existe une interaction entre mon métier et le vôtre. Le journalisme qui s'est abîmé n'est pas celui de la parlotte, de la glose. Au contraire. Sur la base du déclin du journalisme honnête et libre a prospéré un journalisme de la glose, s'éloignant des faits, du principe de mon métier. C'est Charles Péguy : penser contre soi-même, revenir aux faits, toujours aux faits. La démocratie vit des faits. Geroski, aux Etats-Unis, a fait basculer le débat démocratique par la révélation d'un mensonge d'Etat sur les armes de destruction massive du temps de Bush. Mon métier est de produire des faits. Dès lors que le lien n'existe plus, est rompu, s'abîme, se distant, le débat politique dérive.

Je termine sur un exemple de cette dérive, qui constitue la honte du journalisme : 2002 ; c'est, dans la vie politique française, l'irruption de Le Pen au second tour. Comme journaliste, je m'en suis voulu. J'étais directeur adjoint de la rédaction du *Monde*. Le jeudi précédent le premier tour de l'élection présidentielle, on fait une manchette intitulée : *l'éviction de Pierre Lescure de Canal +*. À l'échelle de l'histoire, c'était pitoyable. *Le Monde* est le seul journal à l'époque à faire un second titre : *et si Le Pen était au second tour ?*

On s'en est voulu terriblement. Pourquoi ? Après coup, on s'est dit que le journaliste politique, dans son naufrage, dans la parlotte, y compris dans l'utilisation de formes de mercenaires que sont les instituts de sondages qui manipulent, on avait perdu la racine avec les choses réelles. Donc, après les élections présidentielles, on s'est demandé si des capteurs intellectuels auraient pu nous permettre de

pressentir. C'était une mise en cause du journalisme que de ne pas sentir ce qui se passait dans le pays. On s'est replongé après coup. C'est une honte pour notre profession. S'appuyant sur vos travaux, les sociologues ont dit que les indices de la colère et du vote protestataire étaient nombreux. En tant que journaliste économique, je me suis replongé dans les travaux sur les indices de cette colère. On a redécouvert avec retard qu'il y avait dans le pays 7 millions d'ouvriers -pas les mêmes qu'autrefois- et 8 millions d'employés, que le pouvoir d'achat de ces catégories sociales était très maltraité sur 20 ans. J'avais fait un article au *Monde* sur les indices de la colère. J'avais redécouvert dans les archives de l'Insee que, sur 10 ans, le taux de départs en vacances des enfants d'ouvriers avait reculé de 10 points.

Si vous observez bien le naufrage du journalisme politique, c'est souvent l'abandon de la recherche du réel, de l'enquête, ne pas voir ce qui se passe dans le pays.

C'est la raison pour laquelle, pour la situation de la presse, je me bats pour refonder une presse indépendante. De ce point de vue, j'ai été sensible aux batailles au sein de l'Insee, parce que les enjeux démocratiques sont les mêmes. Ce sont aussi les enjeux en termes de production intellectuelle, de donner à voir ce qui se passe dans le pays.

Jan Robert SUESSER

Je voudrais faire trois remarques.

La première concerne l'information statistique et la démocratie. La sixième revendication des ouvriers en grève en 1980 en Pologne était la demande d'accès à une information statistique construite indépendamment, correspondant aux besoins du débat social. J'ai demandé à certains collègues de regarder ce qui se passait dans les pays arabes *via* internet, parce qu'on ne peut pas le faire autrement, s'il y avait ce type de demande par rapport à l'information statistique disponible sous une forme ou une autre. J'attends les résultats. On m'a dit qu'il y avait des choses. Je trouve cela encourageant si on arrive à le documenter et à le présenter.

Deuxième point : le rapport Stiglitz et ce qui s'est passé avec la montée de la démocratie, et ses limites, en Europe centrale et orientale. Le débat des années 90 et suivantes pour reconstruire des systèmes statistiques dans le domaine social avait pour but d'essayer de dire à ces pays que la différence entre la statistique dont ils avaient l'habitude et celle dont nous avons l'habitude consistait à s'intéresser

beaucoup aux dispersions et à ne pas en rester à la dictature de la moyenne. Lorsque le rapport Stiglitz est paru, il a remis cela dans la continuité et de manière tout à fait intéressante. Effectivement, le débat public a besoin d'information sur les dispersions.

Cela nous amène à ma troisième remarque concernant ce que l'on a échangé aujourd'hui. Tous nos pays, européens en particulier, ne sont pas au même niveau de développement de l'information statistique et de ce qu'il permet pour la démocratie. Ils peuvent avoir la même ambition, à partir de là où ils en sont, de produire davantage d'information, avec l'idée que davantage d'information, quel que soit le niveau dont on parle, aide à davantage peser dans les débats, à mieux les préciser, mieux les faire avancer. Ce qui est intéressant dans la démocratie, ce qui la fait vivre, ce n'est pas un socle commun égal pour tous, mais c'est de progresser à partir de l'endroit où l'on est. Une démocratie qui ne progresse pas à partir d'où elle en est une démocratie qui se condamne elle-même.

Je voudrais attirer votre attention sur un des points que Mme Lievesley a souligné dans son PowerPoint ce matin : la qualité de l'information doit alimenter la qualité d'un débat. Il faut que les débats soient de qualité. La montée des populismes pose aussi des problèmes par rapport à l'information statistique. Informer des débats glauques n'est pas la mission que nous devons nous fixer. Nous devons avoir la responsabilité d'attirer l'attention lorsque l'on nous demande de produire des statistiques qui alimentent les débats du populisme d'aujourd'hui. Cette contradiction est là aussi. La démocratie est complexe, vivante, fondamentalement politique. Notre indépendance technique n'empêche pas que nous ayons le sens politique par rapport aux missions que nous voulons mener, et la manière dont nous les menons.

Jean-Luc HELLER

Quelqu'un souhaite-t-il développer, réagir sur ce qui a été avancé dans la discussion sur la contribution au débat ?

Christophe ROBERT

Un point fait consensus et me semble être un axe majeur, recoupant plusieurs interventions, notamment sur la question démocratique : la proximité des producteurs de statistique publique avec le monde entourant la statistique publique. Est-ce par le biais du Cnis ou d'autres espaces ? À mon avis, c'est ce qui permet de faire évoluer les termes

du débat public. Plusieurs choses ont été évoquées comme donner à voir ce qui se passe dans notre pays. Cela signifie aussi la capacité de la statistique publique d'être à l'écoute d'un certain nombre d'acteurs. Cela me paraît fondamental, non pas par rapport à la dimension que vous évoquiez et qui consiste à dire "on veut que la statistique publique fasse", mais par rapport à l'autisme.

Je prends l'exemple du logement. On dit que 10 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement, que cela a un impact sur le parcours des jeunes, sur la santé, l'emploi, etc. Mais on a des politiques publiques décalées, on n'a pas suffisamment d'éléments pour qualifier le phénomène sur le taux d'effort, les dépenses, pas suffisamment pour constituer les leviers dont nous avons parlé ensemble. Vous demandez à n'importe quel maire de n'importe quel bord politique : voilà dix ans qu'il dit que 8 personnes sur 10 se déplaçant dans les permanences viennent pour des questions de logement. Faites le tour de ceux qui ont parcouru les marchés pour les élections récentes, ils vous diront que cela revient sans cesse. Pourtant, ce n'est pas au cœur du débat public.

De ce point de vue, l'écart entre la statistique publique sur les questions d'emploi et la statistique publique sur les questions de logement est un signe qu'il n'y a pas d'intérêt suffisant sur la question du logement. Peut-être est-ce la commande politique, peut-être est-ce la société civile qui n'est pas capable de pousser la statistique publique. Je plaide pour un renforcement de la proximité avec la société civile dans son ensemble, toutes les formes évoquées autour de la table.

Par ailleurs, il me semble que la statistique publique a également un rôle –peut-être le fait-elle déjà– de coordonner d'autres producteurs de connaissances. L'Insee, de par sa stature, peut être celui qui va veiller à ce que, quand les observatoires locaux sur le logement se mettent en place dans les différents départements, ce soit fait de manière cohérente, coordonnée, pour que des éléments de comparaison soient possibles d'un territoire à l'autre. On a demandé au Cnis de se positionner à l'écoute de la société civile mais aussi en termes de coordonnateur d'un certain nombre de productions annexes, complémentaires, qualitatives ou issues d'autres producteurs de connaissances publiques. Cela signifie qu'il faut donner un rôle, une ouverture majeure aux organismes. Je parle de l'Insee parce que c'est avec lui que l'on travaille le plus. Cela peut être l'Ined ou d'autres encore.

Florence JANY-CATRICE

Je me prends à rêver que, dans la profession des économistes, on puisse avoir une telle assemblée qui réfléchisse à sa déontologie, à son éthique, à ses règles professionnelles et au pluralisme qui m'importe beaucoup. C'est le vrai problème de l'économie actuellement. Cela rebondit sur les pratiques de l'Insee. Alain Desrosières évoquait une magnifique école de pensée, l'économie des conventions, qui fait partie des quelques écoles hétérodoxes en France mais qui sont en voie d'extinction. Dire qu'elle n'a existé qu'il y a 25 ans n'est pas vrai. Des docteurs en économie se revendiquent encore de l'économie des conventions. Mais elle est en voie de disparition parce qu'en économie, en France, il n'y a plus aucun pluralisme. Tout est verrouillé dans les institutions. Des dispositifs ont verrouillé l'ensemble des promotions et des carrières pour que seul le *mainstream* puisse se dérouler. Bref ! Si vous voulez en savoir plus, regardez sur le site de l'Afep, Association française d'économie politique, qui comporte aujourd'hui 450 membres mais qui est toute neuve puisqu'elle n'a que 18 mois. Il est tout de même étonnant que l'on ait besoin de reconstruire une organisation professionnelle pluraliste autour de ces questions.

Mais mon propos n'était pas là. C'est aussi une question réflexive pour l'Insee. S'il n'y a plus de pluralisme en économie actuellement, ou tellement peu que c'en est charmant, *quid* de l'Ensaë aujourd'hui ? Peut-on s'imaginer qu'une économie des conventions se retrouve aujourd'hui dans le cadre de l'Insee, avec les jeunes administrateurs de l'Insee ? Autant de questions qui relèvent aussi de la démocratie et renvoient au-delà des questions de déontologie, éthique, règles professionnelles, qui me font rêver moi aussi.

Le deuxième point que je souhaite soulever renvoie à la question des formes d'éducation populaire et me semble important. Cette forme d'éducation populaire est aussi un des éléments de la démocratie. Dominique Meda, Jean Gadrey, moi-même et bien d'autres sommes amenés à discuter dans des associations avec des collectifs citoyens de ce qu'est le PIB, et donc de le déconstruire. On a parfois des questions déconcertantes montrant le niveau de méconnaissance vis-à-vis de nos indicateurs, qui sont devenus des finalités chez nous. Il existe, me semble-t-il, des besoins d'éducation populaire. Il faut les consolider. Les fondements de cette éducation populaire -il ne faut pas se méprendre là-dessus- ne consistent pas à produire de la défiance chronique et paranoïaque

vis-à-vis des indicateurs et de la statistique, mais bien à produire une intelligence collective permettant d'accroître la capacité de tous à repérer derrière des enjeux techniques des choix, des enjeux politiques, sociétaux, etc..

Cette éducation populaire pourrait redonner ses lettres de noblesse à l'institution statistique publique et indépendante et peut prendre diverses formes. Cela peut commencer à l'école, au collège, au lycée. Elle devrait aussi envahir nos universités. Le jour où l'on verra se dérouler dans les universités, qui sont les plus consommatrices de données statistiques, donc les universités d'économie, des cours autour de la sociologie de la quantification, des cours d'histoire de la statistique, d'épistémologie -mais là c'est peine perdue- on aura fait aussi un grand pas autour des questions qui nous ont animés aujourd'hui.

Laurent MAUDUIT

Je voulais vous soumettre une autre réflexion dans le prolongement de celle que j'ai faite tout à l'heure. Réfléchissant au métier de journaliste, on essaie d'explorer des pistes sur ce que serait, dans le cadre d'une refondation de la démocratie, une vraie information indépendante. Je vois bien les conditions d'indépendance. Ce sont d'abord des conditions d'indépendance financière : remettre cette muraille de Chine entre actionnaires et journalistes. Si l'on observe bien beaucoup de pays, il existe des réflexions démocratiques très fortes sur le droit à l'information. Le droit de la presse n'est pas un droit qui protège les journalistes ; c'est d'abord, fondamentalement, un droit qui protège les citoyens : le droit de savoir, les faits. Il existe des révolutions ou des avancées démocratiques formidables dans de nombreux pays.

Je vous parle de mon métier mais, ensuite, je vous interpellerais sur le vôtre. Pour avoir une bonne information, il faut avoir accès aux documents, par exemple aux documents de l'Etat. Il y a eu aux Etats-Unis une réforme majeure pour les journalistes, le *Freedom of Information Act*, qui donne droit aux citoyens d'avoir accès aux documents. Cette réforme a prospéré dans beaucoup de pays, sauf en France à cause de la culture politique autoritaire. En Suède, par exemple, un citoyen peut demander un document administratif de manière anonyme. En Finlande, dans le cadre de la révolution démocratique à laquelle peu de médias s'intéressent, une réforme formidable a été mise en œuvre : un citoyen peut demander un document sur une entreprise dès lors que celle-ci est en relation ou en

contrat avec l'Etat. Tout citoyen peut demander les comptes de l'entreprise, même quand elle n'est pas cotée.

Je vois bien ce que serait pour la presse une réforme démocratique majeure, allant très au-delà de ce que l'on voit dans certains programmes ; à droite peu, à gauche parfois : interdiction de diriger un journal si l'on est marchand d'armes ou si l'on dépend des commandes publiques. Pour mon métier, l'ambition d'une réforme démocratique va très au-delà. Dans le cadre d'une réforme démocratique majeure pour donner accès à l'information, j'aime bien le terme d'éducation populaire. C'est, dans le sens noble du terme, dans le sens ancien, la fonction de la presse.

De votre côté, pour que la statistique publique reste un bien commun, n'y a-t-il pas une réforme formidable à envisager, des ruptures à espérer ? Comme journaliste, j'ai été indigné de la relation entre l'Insee et sa nécessaire indépendance, et l'instrumentalisation par le ministère des Finances. C'est honteux ! C'est le moment de réfléchir. Je donne la parole dans *Médiapart* à quiconque en a envie. Rêvons d'une statistique publique autrement plus riche, plus diverse, plus productive.

Vincent GUILLON

On a, à l'Inetop, des laboratoires prestigieux en psychologie du travail. Mais -et c'est un peu un cri du cœur- il n'y a jamais un chiffre dans leurs travaux. Comment, quand on est dans le monde du travail et que l'on ne se sert jamais des chiffres, peut-on dire que la souffrance ne s'évalue pas ? Comment peut-on comprendre les statisticiens ? Cela fait écho à ce que disait ma voisine : comment sont formés les statisticiens ? Si l'on veut que ce soit un bien public original, il ne faut pas renoncer à former les citoyens à la statistique parce que c'est compliqué. Au niveau de nos étudiants, nous voyons trop souvent ce renoncement : *"je ne suis pas scientifique, je ne fais pas l'effort"*. La statistique n'est pas facile, c'est vrai, pas plus que la psychologie ou la sociologie. C'est comme si l'on assistait à une coupure épistémologique entre les qualitatifs et les quantitatifs. Ce n'est pas la bonne solution.

Florence JANY-CATRICE

Je suis tout à fait d'accord. Le grand paradoxe auquel on est confronté est que, pour tous ceux qui n'ont pas un niveau d'éducation, -il ne faut pas mal prendre ce que je dis- l'argument statistique clôt le débat, alors même que l'on est dans une situation où la démocratie nécessite que l'on réhabilite les capacités collectives à produire du débat. Il faut

faire un pont entre ce chiffre qui clôt le débat et ces capacités collectives à reconstruire les débats, remettre au cœur de cette élaboration et de ces constructions la société civile organisée. Tout ce qui a été dit dans la première intervention est très illustratif de ce qu'il peut être intéressant de faire dès lors qu'il y a de l'écoute mutuelle, dans le bon sens du terme, et une forme d'éthique communicationnelle.

Christian DUFOUR

Je suis d'accord avec la remarque concernant le qualitatif et le quantitatif. Comment ne pas être d'accord ?! En même temps, à certains moments, dans la recherche, il faut presque se débarrasser du chiffre pour pouvoir éventuellement y retourner.

Je travaille avec plusieurs équipes syndicales dans une grosse entreprise : 5 000 salariés, une multiplicité d'établissements. Les syndicalistes sont convaincus que l'on a affaire depuis longtemps à une intensification du travail. Toutes les données dont on dispose à l'intérieur de cette entreprise ne le montrent pas. Ce n'est pas un hasard. Elles n'ont pas été érigées pour cela. Le débat est construit autour de ces données. La première bataille des organisations syndicales dans cette entreprise consiste à arriver à se convaincre, à convaincre la direction -ils n'y arriveront pas- et leurs collègues qu'il faut sortir des données dont ils disposent pour comprendre ce qui leur arrive. On est en train d'y travailler. Si vous avez de quoi nous aider, nous sommes partants. À un moment, il faudra produire des données. Ce seront des contre-données. Pour le moment, il y a une réalité sociale à percevoir, que nous avons du mal à construire. On est dans la tentative de percevoir des choses qui n'étaient pas perçues, qui étaient même niées. Il faut sortir de cette idéologie du héros du travail que beaucoup ont pour parvenir à construire une perception de la réalité du travail. Pour le moment, on a du mal.

Roxane SILBERMAN

La plupart des propos tenus sont tout à fait justes et importants. Néanmoins, ils me laissent une insatisfaction. Sur beaucoup de points, nous aurions pu avoir un débat identique, aux moyens près -ce qui n'est pas un détail- il y a une quinzaine ou une vingtaine d'années, qu'il s'agisse de montrer des choses qui n'apparaissaient pas dans la statistique, qu'il s'agisse du débat qualitatif-quantitatif, etc.

Il me semble que ne sont pas présentes des choses pourtant évoquées dans nombre de discussions aujourd'hui et qui me paraissent marquer les

problèmes devant lesquels on se trouve actuellement, devant lesquels se trouve en particulier la statistique publique.

La première est la prolifération des données. C'est un point majeur, un changement très fort que l'on ne peut pas ignorer. On va se trouver face à ce problème de façon permanente. Ce n'est pas présent là-dedans, alors qu'on l'a vu avec les problèmes de certification, de labellisation, de fichiers administratifs, etc.

Deuxième problème, peut-être lié à la prolifération des données : une contestation rampante de toute espèce de données.

Un troisième problème est une schizophrénie grandissante entre une demande croissante de données à assurer et le refus de participer à la collecte de données. Les taux de réponse commencent à décroître un peu partout et font d'ailleurs que l'on évolue de plus en plus, pas simplement pour des raisons de moyens mais aussi pour ces raisons-là, vers le recours à des fichiers administratifs. C'est une tendance assez forte, qui interroge beaucoup la statistique publique, la recherche, les instituts de sondage également. Ce sont des tendances très lourdes.

On a donc en même temps cette demande très forte, ce refus de répondre et, parallèlement, une grosse inquiétude à l'idée que l'on pourrait utiliser des données individuelles. Il existe une schizophrénie très forte chez le citoyen. On veut de la connaissance objective, mais on ne veut pas que l'on puisse accéder à des données ni objectiver des changements sociaux malgré tout importants, je pense à la question de l'immigration que je connais bien.

Tels sont les problèmes qui sont devant nous. Même s'ils étaient latents il y a quelques années, ils sont aujourd'hui des forces majeures auxquelles va se confronter la statistique publique.

Une Intervenante

Je suis inspectrice du travail et une ancienne statisticienne. En cette fin de journée, et parce que les débats me donnent le sentiment un peu contraire, je souhaite rappeler que la statistique publique ne se fait pas qu'à l'Insee. Cela paraît une évidence, mais il est nécessaire de le dire. La statistique publique, c'est une production : la statistique. Et dans cette production, il est important qu'il y ait des statisticiens qui ne soient pas qu'à l'Insee ; il faut qu'ils sortent aussi.

Le débat sur les données administratives, ce que l'on en fait, quel sens elles peuvent avoir, est éclairé autrement quand des statisticiens sont associés à la production de ces données administratives. Celles-ci ne sont pas produites dans un monde extérieur au nôtre, mais dans notre monde des politiques publiques en particulier. Au moment de la production, de la mise en place de ces politiques, on met en place des fichiers. A ces moments-là, des statisticiens sont présents. Et j'ai l'impression qu'ils le sont de moins en moins. Je crains que des terrains soient abandonnés parce qu'ils ne sont pas à l'Insee directement, parce qu'ils sont à côté.

Sur le monde du travail, c'est relativement vrai aussi. Les rapports du BIT sont produits depuis toujours sans l'intervention d'un seul statisticien. Cela m'interroge fortement.

Je plaide pour que les statisticiens sortent de la tour, continuent d'être présents. Je crains que, dans ce rejet des sources administratives, et du fait que l'on nous réduit les moyens, on soit tenté de se replier uniquement sur l'Insee. Il est important que cela ne soit pas le cas. Je ne sais pas si l'Ensaie a un rôle à jouer, par quel type de formation on peut remettre les statisticiens dans la cité. Il est important qu'ils soient là où sont produites toutes les données, et pas seulement les données de l'Insee.

Ana MARQUES

Je voudrais rebondir sur trois aspects de ce qui a été dit : la question de travailler à partir d'enquêtes ou de fichiers, le qualitatif et le quantitatif, et l'éducation de ceux qui vont recevoir ces statistiques produites.

En ce qui concerne les données médicales recueillies, ce n'est pas nous qui faisons les enquêtes. Mais nous avons tout de même le moyen d'intervenir, d'améliorer et de mieux préciser la façon de recueillir ces données. Nous essayons de faire du qualitatif et du quantitatif : une fois que j'ai les informations et que je fais mes requêtes, je peux aller faire des entretiens et des groupes de travail avec les professionnels. Et une fois que l'on a fait ce travail et que l'on en est très fier, on présente cela aux tutelles qui disent : *"Ces chiffres ne sont pas bons, il faut au moins le double pour justifier ce que je veux mettre en place"*. Cela va dans le sens de ce qui a été dit tout à l'heure, puisqu'il s'agissait du mal-logement des patients psychiatriques. On me dit : *"Non, votre pourcentage est très bas, il n'y a donc aucun problème de logement pour les patients psychiatriques. Merci madame"*.

Le chiffre venait clore le débat d'une façon étonnante. Ma responsable a donc pris le micro et a dit : *"Je ne vous donne plus jamais de chiffres si vous ne prenez pas le temps de réfléchir et si l'on ne travaille pas ensemble. Ce n'est pas pour clore mais pour commencer le débat"*.

La délégation territoriale -puisque ce n'est plus la DDASS maintenant- est le seul interlocuteur pour la santé mentale du territoire. Et il n'est pas possible de dialoguer. On donne peut-être l'impression de ne pas vouloir donner de chiffres dans les travaux. Mais si c'est pour en faire cela, on n'a pas envie de les faire sortir. Nous sommes dans l'entre-deux : cela va-t-il aider ou, au contraire, compliquer le débat que de présenter les résultats de nos travaux ?

Denis DURAND

Les remarques de Roxane Silberman me semblent bienvenues. Elles me paraissent toucher des points importants des débats que nous avons eus aujourd'hui. La prolifération des données, oui. Il existe plusieurs dimensions là-dedans. L'idée de la prolifération des sources de données pose de graves problèmes. Cela a été évoqué en atelier, je pense que le projet d'étalonnage des sources privées est dangereux et grave, projet contre lequel la communauté des statisticiens et des utilisateurs devra se mobiliser. Il porte en lui la possibilité d'une marchandisation du service public, avec les effets les plus délétères que l'on peut imaginer.

Mais il existe aussi une prolifération des moyens d'accès aux données. Une rencontre du Cnis a eu lieu il y a deux ans sur internet. Cela va très loin. Il y a la dimension technique. On est en train d'entrer dans une phase de la civilisation où la coupure traditionnelle entre le producteur d'information et l'utilisateur, de même que la coupure entre l'auteur d'œuvre littéraire et le lecteur, est en train de changer, peut-être pas de disparaître, mais de changer de nature. Cela doit changer les relations entre les usagers du système statistique public et les statisticiens. Ces relations ne passent pas seulement par le Cnis, elles passent aussi par les initiatives sociales qui peuvent se prendre autour des problématiques concernant le système statistique public.

Quant à la question de la contestation du principe même de recueil des données, la schizophrénie, la société de défiance vis-à-vis des statistiques, c'est quelque chose qui monte. Nous avons eu en France des débats très vifs, y compris entre nous, sur ce que l'on a appelé les statistiques ethniques ou des sujets de cette nature. En revanche, on n'a pas eu des

choses produites dans un pays proche de nous, l'Allemagne, où, dans les années 80, les responsables du système statistique ont eu peur de ne pas pouvoir réaliser le recensement de la population, tellement il y avait d'opposition sociale.

Je fais la transition avec l'un des aspects les plus nouveaux de ce colloque par rapport à des initiatives précédentes : l'importance des apports européens que nous avons eus aujourd'hui, avec la présence de Janine et de Denise. Ce n'est pas un hasard. Tout le monde sait bien que les programmes, les législations, les actions européennes ont une influence de plus en plus grande sur les systèmes statistiques nationaux, y compris en France. Il est très intéressant de s'apercevoir maintenant -ce n'était pas évident il y a quelques mois- qu'à l'échelle de l'Europe des représentants des usagers ont envie de jouer leur rôle, de ne pas se laisser instrumentaliser par l'administration ou différents pouvoirs. C'est très important.

Au Cnis, on nous assène qu'il y a des restrictions budgétaires dans toute l'Europe et que personne ne conteste. Eh bien si ! On a commencé à contester le principe même que, dans une époque de crise, il faille nécessairement réduire les moyens mis à disposition des systèmes de statistique publique. L'existence de cette réaction est une bonne surprise.

Christophe ROBERT

Je suis plus inquiet du refus de collecte que de la prolifération et de la contestation. La prolifération est, à certains égards, quelque chose de positif. C'est la question du tri. Cette prolifération impose qu'il y ait une statistique publique fiable, officielle, permettant de clarifier le débat. C'est d'ailleurs ce qui se passe. On discute pendant un ou deux ans sur des sujets compliqués. À un moment, on peut poser le débat si la statistique publique est présente et pas trop contestée. Elle est contestée dans les indicateurs choisis mais, s'il en existe par ailleurs, on peut les utiliser. En tant qu'utilisateurs, c'est à nous d'aller chercher cette bonne information. Il y a une notion d'arbitrage avec la statistique publique. Je crois que c'est ce qui a conduit le Cnis et la demande par la secrétaire d'Etat au logement de ces certifications sur les données privées sur les prix. Le ministre n'avait pas tort là-dessus : on peut dire tout et n'importe quoi le même jour, sur le même territoire, sur les prix des logements à la vente ou en locatif. Du coup, il faut que quelqu'un soit produise de la statistique fiable parce que c'est nécessaire,

indispensable, soit porte un avis sur la qualité de la statistique produite par d'autres.

S'agissant de la contestation, je ne la sens pas trop, c'est pourquoi je ne l'ai pas évoquée. Cette contestation est dans le choix de celui qui présente telle ou telle statistique. C'est ce que l'on retrouve un peu sur les sondages, cela a été abordé tout à l'heure. L'existence de davantage de statistique nous permet de créer un débat démocratique en expliquant : *"Vous dites cela parce que vous avez choisi cela, mais telle autre chose existe aussi"*.

En revanche, sur le refus de collecte, je suis beaucoup plus inquiet. Cette inquiétude est beaucoup plus éloignée que la question de la statistique publique. C'est la question d'actualité de notre gouvernement et elle est préoccupante. Quand certaines personnes considérées comme sans papiers sont emmenées dans des cars de la police alors qu'elles sont en train de demander de l'alimentation que distribuent les Restos du cœur, ce n'est pas possible ! Il y a alors une levée de boucliers. Quand on nous impose dans les lieux d'accueil de jour, pour les personnes à la rue, de commencer à regarder qui a des papiers et qui n'en a pas, parce que ceux qui n'en ont pas embolissent le système... C'est absolument inconcevable ! Il existe un principe d'inconditionnalité de l'urgence. On ne va pas commencer à regarder qui vient pour avoir un café ou un peu de soins ! Cette inquiétude sur le refus de collecte est en tension avec la réalité de notre société aussi aujourd'hui.

Il y a de la pédagogie à faire. Pour avoir travaillé avec certains qui agissent professionnellement avec des personnes à la rue, à partir du moment où l'on a donné des garanties, expliqué l'intérêt de la connaissance des personnes à la rue pour agir politiquement différemment, et que le fait de recueillir des informations ne pouvait pas, parce que c'était bordé, occasionner une saisie de listes pour aller chercher les personnes, cela permet d'ouvrir le débat et de surpasser ces résistances. Ces réticences sont normales. C'est à nous de trouver les moyens de faire de la pédagogie pour les lever.

Jean-Luc HELLER

J'en profite pour remercier sincèrement tous les participants et les intervenants de cette table ronde. On dit parfois qu'il est sain de quitter le repas en ayant un peu faim...c'est pareil pour le débat. On peut se sentir frustrés et avoir envie de continuer à débattre sur beaucoup de points, mais de là où je suis, je vois les gens partir petit à petit. Je demande à François de nous dire un mot de conclusion.